

méridionale qui formait déjà une province romaine, d'où lui vient son nom actuel de Provence. Ces peuples étaient : au nord, les Belges ; au centre, les Celtes ; au midi, les Aquitains. Chacun d'eux se divisait en un nombre infini de nations distinctes. Parmi celles qui composaient la Celtique se trouvait la Ségusie, plusieurs fois mentionnée par le général romain dans ses Commentaires. Cette dernière avait pour capitale la ville de Feurs, *Forum Segusianorum*, et comprenait presque tout le territoire dont on a formé depuis les départements du Rhône et de la Loire.

Peu de temps après la conquête, les Romains fondèrent sur ce territoire la ville de Lyon, qui devint bientôt la capitale de la Gaule, dont les divisions territoriales furent alors toutes remaniées, dans un double intérêt politique et administratif. Cette vaste contrée fut partagée en plusieurs provinces (*provinciae*), subdivisées elles-mêmes en cités (*civitates* ou *pagi*). Dans ce remaniement, la Ségusie perdit son nom et en reçut un emprunté à sa nouvelle capitale. Elle fit partie d'une circonscription territoriale appelée *pagus lugdunensis*, qui s'étendait fort loin sur la rive gauche de la Saône, soit qu'on ait voulu faire disparaître l'excentricité de Lyon, situé aux confins de la Ségusie, soit qu'on ait désiré donner à cette nouvelle ville un arrondissement territorial en rapport avec son importance commerciale et politique.

Quoi qu'il en soit, ce *pagus*, dont le diocèse de Lyon conservait encore les limites intactes au commencement du XVIII^e siècle, malgré toutes les modifications que la politique avait fait subir à son territoire, formait, au IX^e, une province unique, administrée par un comte, et divisée en *agri*, subdivisée en *villæ*, comme toutes les provinces environnantes, telles que le Chalonnois, le Mâconnais, l'Auvergne, le Velay, le Viennois, etc.

A quelle époque ce mode de division du territoire fut-il